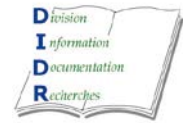


28 août 2017



## Situation des minorités sexuelles et de genre

### *Le cas des personnes homosexuelles séropositives*

#### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

1. Cadre juridique.....	3
1.1. Cadre général .....	3
1.2. Cas particulier de l'armée.....	3
2. Situation sociale .....	4
2.1. Attitude des autorités et de la société .....	4
2.1. Efforts de sensibilisation.....	5
2.3. La réticence du gouvernement .....	5
3. Le cas des personnes homosexuelles séropositives .....	5
3.1 La prévention et l'accès aux soins .....	5
3.2. Les restrictions pour les visas .....	6
Bibliographie.....	8

**Résumé :** L'homosexualité n'est pas illégale en Corée du Sud. Malgré le nombre croissant d'organisations de défense des minorités sexuelles, une partie de la population et les Eglises restent hostiles à l'homosexualité. La Corée du Sud, où la prévention du VIH est peu efficace, imposerait des restrictions aux séropositifs souhaitant voyager dans ce pays.

**Abstract:** Homosexuality is not illegal in South Korea. Despite the increasing sexual minority rights organizations, a part of the population and churches remain reluctant to homosexuality. South Korea, where HIV prevention is weak, would impose restrictions on HIV-positive people wishing to travel to the country.

**Nota 1 :** Les termes qualifiant les minorités sexuelles et de genre dans cette note sont ceux utilisés dans chacun des documents correspondants référencés en notes de bas de page, à savoir LGBT (personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres).

**Nota 2 :** La traduction des sources en anglais est assurée par la DIDR.

## 1. Cadre juridique

En Corée du Sud, les minorités sexuelles et de genre ne sont pas soumises aux mêmes dispositions législatives dans la société civile et dans l'armée.

### 1.1. Cadre général

La Corée du Sud est signataire des résolutions de 2011 et 2014 des Nations unies contre les violences et discriminations perpétrées en raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre<sup>1</sup>.

L'homosexualité n'est pas pénalisée en Corée du Sud pour les personnes civiles<sup>2</sup>.

Le gouvernement a tenté en 2013 de promulguer des lois contre les agissements homophobes. Cependant, les éléments traditionalistes, notamment le lobby religieux, hostiles à de telles lois, ont empêché leur mise en œuvre<sup>3</sup>.

La Corée du Sud, signataire depuis 1992 de la Convention de Genève relative au statut de réfugié, a reconnu en 2010 et 2011 la qualité de réfugié à un Pakistanais et un Nigérian craignant des persécutions dans leurs pays respectifs en raison de leur homosexualité<sup>4</sup>.

### 1.2. Cas particulier de l'armée

L'homosexualité est punie dans l'armée sud-coréenne. L'armée se sert toujours d'une loi martiale de 1962, le *Military Criminal Act*, dont l'article 92-6 intitulé *Indecent Act* indique qu'« une personne qui commet la sodomie avec toute personne prescrite à l'Article 1er (1) à (3) [un militaire] ou tout autre acte indécent est puni d'une peine d'emprisonnement pour une période ne pouvant dépasser deux ans »<sup>5</sup>.

En octobre 2010, la Commission nationale des droits de l'homme de la Corée du Sud (NHRCK) condamnait encore l'article 92 et ses impacts sur les militaires homosexuels. Entre 2004 et 2007, l'article 92 a été appliqué, selon NHRCK, à 176 cas, et trois soldats ont été condamnés en vertu de cette loi<sup>6</sup>. Le président sud-coréen, Moon Jae-in, élu en mai 2017, pourtant un avocat qui a défendu les droits de l'homme, n'aurait pas souhaité modifier cette loi<sup>7</sup>.

Un homme peut être exempté du service militaire, même en temps de guerre, s'il déclare son homosexualité pendant l'examen médical et psychologique. Il est alors considéré comme atteint de troubles psychiatriques, qui le rendent inéligible au service<sup>8</sup>.

Toutefois, des conscrits homosexuels échapperaient à la qualité d'exemptés ; des discriminations et harcèlements n'ont cessé, selon la Fondation coréenne des droits de l'homme (*Korea Human Rights Foundation* - KHRF) en 2013, de se multiplier et ont

---

<sup>1</sup> Human Rights Watch, 03/05/2015.

<sup>2</sup> ILGA, 2014 et 2015; Equaldex, s.d. ; McCURRY Justin, 04/05/2017.

<sup>3</sup> France24, 27/02/2015; BARTHET Elise, 14/06/2013.

<sup>4</sup> HCR, s.d. ; *Migrations forcées*, juin 2013 ; Human Rights Brief, 29/01/2010.

<sup>5</sup> Korea Legislation Research Institute, s.d.

<sup>6</sup> Jurist, 27/10/2010.

<sup>7</sup> McCURRY Justin, 04/05/2017 ; KNIGHT Kyle, 01/05/2017.

<sup>8</sup> War Resisters' International, 23/03/2009.

même conduit au suicide d'un soldat abandonné par ses supérieurs restés indifférents à ses demandes répétées d'aide et ses tentatives de suicide antérieures<sup>9</sup>.

Après la publication au début de l'année 2017 d'une vidéo de la relation sexuelle entre deux militaires sur un réseau social, l'armée a lancé « une chasse aux sorcières », accusé environ 32 soldats en vertu de l'article 92-6, et intimidé un sergent. Elle se servirait d'applications de rencontre [sur téléphones mobiles] pour traquer les soldats homosexuels selon l'ONG *Military Human Rights Centre of Korea* (MHRCK), et forcerait les soldats arrêtés à dévoiler leurs listes de contacts<sup>10</sup>.

En mai 2017, un tribunal militaire a condamné un capitaine de l'armée à six mois d'emprisonnement pour avoir eu un rapport sexuel avec un collègue. Cette condamnation a relancé les débats sur « ce que les groupes de droits de l'homme appellent une chasse aux sorcières homophobe dans l'armée [coréenne] »<sup>11</sup>.

## 2. Situation sociale

### 2.1. Attitude des autorités et de la société

Dans un rapport publié par l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), Claire CALLEJON, docteur en droit et chercheur, chargée d'exploiter 111 télégrammes diplomatiques, envoyés en 2008 par des ambassadeurs français au ministère français des Affaires étrangères sur la situation des droits des personnes LGBT dans les pays où ils étaient en poste, et d'en faire une synthèse, indique qu'en Corée du Sud, « la question de discrimination des personnes LGBT en raison de leur orientation sexuelle ne figure pas au nombre des priorités sur l'agenda du gouvernement »<sup>12</sup>.

Si les homosexuels se manifestent publiquement comme par le truchement des marches des fiertés, et si les actions de défense des droits des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres) sont de plus en plus nombreuses, l'homosexualité reste un sujet tabou dans une bonne partie de la société. Dévoiler son homosexualité, même auprès des proches, resterait difficile. Les personnes homosexuelles choisiraient souvent de garder le secret. Même si à Séoul et dans d'autres grandes villes comme Busan, il y a des lieux de réunion ou de rencontres gays, l'homosexualité serait difficilement tolérée notamment par les personnes âgées<sup>13</sup>.

Cependant, l'homosexualité serait plutôt bien acceptée par la jeunesse, notamment dans les villes et surtout dans les milieux universitaires et artistiques<sup>14</sup>.

---

<sup>9</sup> Human Rights Monitor - South Korea, 18/01/2013.

<sup>10</sup> HANCOCKS Paula, 12/06/2017 ; MHRK, 13/04/2017.

<sup>11</sup> SANG-HUN Choe, 24/05/2017.

<sup>12</sup> CALLEJON Claire, 2012.

<sup>13</sup> Gays-Cruising, s.d. ; Travel Gay Asia, s.d. ; The Asian Institute for Policy Studies, 17/04/2015 ; NOVAK Kathy, 19/10/2015 ; BARTHET Elise, 14/06/2013 ; JAE-HYUN Heo, 29/06/2012 ; *France24*, 27/02/2015.

<sup>14</sup> JAE-HYUN Heo, 29/06/2012 ; BARTHET Elise, 14/06/2013 ; MESMER Philippe, 08/12/2015 ; CHUNG Jane, 02/02/2016.

## 2.1. Efforts de sensibilisation

Des sites web d'information se multiplient comme par exemple **Chungusai** « Entre amis », le portail d'un groupe coréen sur les droits des personnes LGBT, ou, **iShap**, un projet de sensibilisation en ligne au VIH / SIDA, ou encore, **Utopia Asia** qui indique des liens utiles sur et pour les personnes LGBT<sup>15</sup>.

Toutefois, des manifestations de sensibilisation à la cause des personnes LGBT, auxquelles s'associent les pays occidentaux comme la France, sont souvent perturbées par des groupes homophobes qui considèrent ces manifestations comme des « pêchés » et de « mauvais exemples aux enfants »<sup>16</sup>.

## 2.3. La réticence du gouvernement

Malgré une certaine tolérance croissante dans une partie de la société coréenne envers les minorités sexuelles et de genre, le gouvernement resterait réticent à entreprendre davantage de mesures en leur faveur et à lutter contre les discriminations encore existantes. Les ONG lui ont notamment reproché d'avoir omis, dans le programme scolaire revu en 2015, toute mention relative à l'orientation sexuelle.<sup>17</sup> En effet, des groupes religieux, à l'instar de *The Korean Association of Church Communication*, auraient fait pression sur le gouvernement pour retirer toute information relative aux personnes LGBT du programme scolaire en matière d'éducation sexuelle. L'ONG *Human Rights Watch* considère que l'exclusion du programme scolaire de toute mention à l'homosexualité est en contradiction avec les obligations de l'Etat sud-coréen en matière de- droits de l'homme. Elle craint que les jeunes LGBT continuent à être stigmatisés<sup>18</sup>.

## 3. Le cas des personnes homosexuelles séropositives

### 3.1 La prévention et l'accès aux soins

Dans un rapport daté de 2011, l'agence gouvernementale sud-coréenne *Korea Centers for Disease Control and Prevention* (KCDCP) soutient que l'Etat sud-coréen fournit des traitements gratuits à 100% (90% pris en charge par l'Assurance maladie nationale et 10% par le budget du gouvernement) pour les personnes vivant avec le VIH / SIDA (*People living with HIV / AIDS –PLWHA*) dans quatorze hôpitaux publics, et défend les droits de l'homme et la dignité des PLWHA<sup>19</sup>.

Cependant, d'après différents médias internationaux, le VIH/SIDA est considéré en Corée du Sud comme une « maladie gay » dont souffrent « les gens mauvais » alors même que dans 82% des cas, la transmission a lieu lors de relations hétérosexuelles. Dans la société coréenne, les personnes séropositives sont discriminées, injuriées et intimidées. Quand ces personnes se présentent à des centres de soins pour d'autres problèmes de

---

<sup>15</sup> Utopia Asia, s.d. ; Chingusai s.d. ; iSHAP, s.d.

<sup>16</sup> NOVAK Kathy, 19/10/2015.

<sup>17</sup> KIM Yvonne, 04/07/2017 ; CESAP, avril 2003.

<sup>18</sup> Human Rights Watch, 03/05/2015.

<sup>19</sup> KCDCP, 2011.

santé, comme une fracture de la hanche ou une chirurgie dentale, les soins leur sont souvent refusés<sup>20</sup>.

Déjà en 2003, les Nations unies ont constaté que les PLWHA sud-coréennes avaient des ressources insuffisantes pour se soigner, et rencontraient d'importantes difficultés pour trouver des abris, recevoir des soins et le soutien moral nécessaire. Des ONG comme *Korean Anti-Aids Federation* (KAAF) ou *Korean Alliance to Defeat AIDS* (KADA) essaient de leur venir en aide. L'Association coréenne pour la promotion de la santé (KHPA – *Korean Health Promotion Association*) est activement impliquée dans la prévention du SIDA. La Fédération coréenne pour la parenté planifiée (PPKF – *Planned Parenthood Federation of Korea*) s'implique, elle aussi, dans la sensibilisation et l'éducation des jeunes en matière de VIH / SIDA. Cependant, beaucoup de Coréens auraient des préjugés envers les PLWHA. Ce qui obligerait les organisations venant en aide à ces personnes à rester discrètes et leur existence ne fait pas l'objet de publicité<sup>21</sup>. Elles déclinaient même les invitations des médias pour parler de leurs activités<sup>22</sup>. D'après une étude sociologique publiée en 2013 par l'Université nationale de Séoul, les méthodes de KAAF, dans sa campagne de sensibilisation de 1995, « étaient axées principalement sur l'éducation de la jeunesse [...] dans le but de purifier moralement les collégiens et les lycéens [...] Unique organisation de ce genre à l'époque, elle bénéficiait d'une présence dans les médias et d'importantes subventions ». Cependant, cette organisation défendait notamment les idéaux familiaux classiques, le sens de la responsabilité en matière de procréation, les obligations morales et l'engagement nationaliste. Elle estimait certains comportements sexuels comme déviant et conduisant inmanquablement à la possibilité de contracter le VIH / SIDA<sup>23</sup>.

Même si la Corée du Sud est active au niveau international dans la prévention des pandémies, comme en étant l'un des principaux donateurs de l'UNITAID<sup>24</sup>, elle a du mal à obtenir des résultats satisfaisants dans la prévention du VIH / SIDA au niveau national. Alors que le nombre de personnes souffrant du SIDA a baissé de 35% dans le monde entre 2000 et 2015, le nombre de Sud-Coréens séropositifs aurait quadruplé pendant cette même période. Depuis 2013, 1000 nouveaux patients en souffriraient chaque année, 93% d'entre eux étant âgés de 20 à 40 ans<sup>25</sup>.

### 3.2. Les restrictions pour les visas

Le gouvernement sud-coréen imposerait des restrictions en matière de visa pour des étrangers séropositifs souhaitant se rendre dans ce pays. Ce serait notamment le cas des étrangers sollicitant un visa de long séjour pour travailler comme enseignants d'anglais. En juin 2015, le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) a considéré que : « la politique de test obligatoire [VIH / SIDA] limitée aux enseignants étrangers de l'anglais qui ne sont pas d'ethnie coréenne ne semble pas être justifiée par des motifs de santé publique ou tout autre motif, et constitue une violation du droit au travail sans distinction de race, de couleur ou d'origine nationale ou ethnique, en violation de l'obligation [de la Corée du Sud] pour garantir l'égalité en ce qui concerne le droit au travail »<sup>26</sup>.

---

<sup>20</sup> CHANG Kyung Hee et KIM June Myung, mars 2001 ; *CBS News*, 01/12/2011 ; HAZZAN Dave, 14/09/2016 ; KERRY Paul, 22/06/2017.

<sup>21</sup> CESAP, avril 2003.

<sup>22</sup> *CBS News*, 01/12/2011.

<sup>23</sup> Université nationale de Séoul, 2013.

<sup>24</sup> Unitaïd, s.d.

<sup>25</sup> DA-SOL Kim, 27/09/2016.

<sup>26</sup> CERD, 12/06/2015.

Au mois de juillet 2017, le gouvernement sud-coréen aurait décidé de ne plus imposer le susmentionné test obligatoire pour les demandes de visa d'enseignants d'anglais d'origine étrangère<sup>27</sup>. Toutefois, selon les informations figurant sur le site de l'ambassade de la République de Corée à Paris, mis à jour en mai 2017 et consulté le 4 août 2017, le résultat du test de drogue et du VIH figure parmi les documents exigés pour le visa des enseignants en langues étrangères<sup>28</sup>. Le bureau des affaires consulaires du Département d'Etat des Etats-Unis indique ne pas posséder d'informations sur les éventuelles restrictions en matière de VIH / SIDA concernant les voyageurs ou les résidents étrangers en Corée du Sud<sup>29</sup>.

D'après le site web hivtravel.org, géré par des centres suisse et allemand de documentation sur le SIDA, les ressortissants étrangers n'ayant pas besoin de visa pour un séjour inférieur à trois mois ne sont pas obligés de prouver leur séronégativité. Il n'y aurait pas de test de séropositivité à la frontière.

D'après ce même site web, le test de dépistage du VIH doit être fait avant l'entrée sur le territoire coréen pour les membres de l'industrie du divertissement, comme les artistes, les danseurs, les chanteurs, et les musiciens souhaitant se rendre en Corée du Sud. Et à défaut, l'examen doit être fait dans un délai de 72 heures à l'endroit indiqué par les autorités. En cas de résultat positif, l'entrée serait refusée<sup>30</sup>. Cependant, aucune autre information n'a été trouvée parmi les autres sources publiques consultées en français et en anglais permettant de corroborer celle-ci.

---

<sup>27</sup> KERRY Paul, 07/07/2017 ; KIM Yvonne, 13/07/2017.

<sup>28</sup> Ambassade de la République de Corée en France, 18/05/2017.

<sup>29</sup> Etats-Unis : Département d'Etat – Bureau des affaires consulaire, "South Korea", s.d.

<sup>30</sup> The Global Database on HIV-specific Travel & Residence Restrictions, s.d.

## Bibliographie

(Sites web consultés entre avril et août 2017)

### Institutions internationales

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), "Opinion of the Committee on the Elimination of Racial Discrimination under article 14 of the International Convention on the Elimination of Racial Discrimination (eighty-sixth session)", 12/06/2015

<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G15/123/49/PDF/G1512349.pdf?OpenElement>

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), " HIV/AIDS: Prevention, Care and Support : Stories from the Community", avril 2003

<https://goo.gl/sN43zA>

Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), "States Parties to the 1951 Convention relating to the Status of Refugees and the 1967 Protocol", s.d.

<http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/3b73b0d63.pdf>

### Institutions nationales

Corée du Sud : Ambassade de la République de Corée en France, « Entrer en Corée », mis à jour 18/05/2017

<http://fra.mofa.go.kr/worldlanguage/europe/fra/visa/issuance/index.jsp>

Korea Centers for Disease Control and Prevention (KCDCP), "HIV/AIDS Control in the Republic of Korea", 2011

[http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/ce\\_KR\\_Narrative\\_Report%5B1%5D.pdf](http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/ce_KR_Narrative_Report%5B1%5D.pdf)

Etats-Unis : Département d'Etat – Bureau des affaires consulaires, "South Korea", s.d.

<https://travel.state.gov/content/passports/en/country/korea-south.html>

### ONG

Military Human Rights for Korea (MHRK), "Homophobic Army Chief of Staff GEN Jang Junkyu should step down", 13/04/2017

<http://www.mhrk.org/news/?no=3257>

Human Rights Watch, "South Korea : Amend Sex Education Guidelines", 03/05/2015

<https://www.hrw.org/news/2015/05/03/south-korea-amend-sex-education-guidelines>

International Lesbian Gay Bisexual Trans and Intersex Association (ILGA), "State-Sponsored Homophobia", 09/05/2014

[http://old.ilga.org/Statehomophobia/ILGA\\_SSHR\\_2014\\_Eng.pdf?bcsi\\_scan\\_1fe59ba8c561fa18=1](http://old.ilga.org/Statehomophobia/ILGA_SSHR_2014_Eng.pdf?bcsi_scan_1fe59ba8c561fa18=1)

International Lesbian Gay Bisexual Trans and Intersex Association (ILGA), "State-Sponsored Homophobia", mai 2015

[http://old.ilga.org/Statehomophobia/ILGA\\_State\\_Sponsored\\_Homophobia\\_2015.pdf](http://old.ilga.org/Statehomophobia/ILGA_State_Sponsored_Homophobia_2015.pdf)



*Human Rights Monitor - South Korea* (HRM -revue de la Fondation coréenne des droits de l'homme, gérée par des avocats et des universitaires), "Suicide of a Gay Soldier Brings to Surface Military's Indifference to Sexual Minorities", 18/01/2013

<http://www.humanrightskorea.org/2013/suicide-of-gay-soldier-brings-to-surface-militarys-indifference-to-sexual-minorities/>

*Jurist* (ONG collaborant avec l'université de Pittsburgh), "South Korea rights commission finds military gay ban unconstitutional", 27/10/2010

<http://www.jurist.org/paperchase/2010/10/south-korea-rights-commission-finds-military-gay-ban-unconstitutional.php>

Equaldex (site collaborative en ligne), "LGBT Rights in South Korea", s.d.

<http://www.equaldex.com/region/south-korea>

The Global Database on HIV-specific Travel & Residence Restrictions (centres de documentation suisse et allemand sur le SIDA), "Korea (South) - Regulations on Entry, Stay and Residence for PLHIV", s.d.

<http://www.hivtravel.org/Default.aspx?PageId=143&CountryId=99>

## Centres de recherches

Université nationale de Séoul, "Queer Identity and Sexuality in South Korea: A Critical Analysis via Male Bisexuality", 2013

<http://dcollection.snu.ac.kr/jsp/common/DcLoOrgPer.jsp?ItemId=000000013281>

CHANG Kyung Hee et KIM June Myung, "Characteristics of HIV Infection/AIDS in Korea", *Korean J Intern Med*, article publié par la bibliothèque nationale américaine de la santé (US National Library of Medicine), mars 2001

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4531704/>

Korea Legislation Research Institute (KLRI - institut financé par l'Etat coréen), "Military Criminal Act", s.d.

[http://elaw.klri.re.kr/eng\\_service/lawView.do?hseq=40239&lang=ENG](http://elaw.klri.re.kr/eng_service/lawView.do?hseq=40239&lang=ENG)

## Think tanks

The Asian Institute for Policy Studies, "Over the Rainbow: Public Attitude Toward LGBT in South Korea", 17/04/2015

<http://en.asaninst.org/contents/over-the-rainbow-public-attitude-toward-lgbt-in-south-korea/>

CALLEJON Claire, « Orientation sexuelle et identité de genre à travers le monde », Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), novembre 2012

[http://www.iris-france.org/docs/kfm\\_docs/docs/gt-homosexualite/note-finale---claire-callejon---nov-2012.pdf](http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/gt-homosexualite/note-finale---claire-callejon---nov-2012.pdf)

## Médias

KERRY Paul, "Korea scraps mandatory HIV tests for English teachers", *Korea Herald* (quotidien coréen de langue anglaise), 07/07/2017

<http://www.koreaherald.com/view.php?ud=20170707000771>

KERRY Paul, "Discrimination against people with HIV rampant: UN study", *Korea Herald* (quotidien coréen de langue anglaise), 22/06/2017

<http://www.koreaherald.com/view.php?ud=20170621000991>

HANCOCKS Paula, "Dozens arrested as South Korean military conducts gay witch-hunt", *CNN*, 12/06/2017

<http://edition.cnn.com/2017/06/11/asia/south-korea-lgbt-military/index.html>

SANG-HUN Choe, "South Korean Military Sentences Captain for Sex With Other Servicemen", *The New York Times*, 24/05/2017

<https://www.nytimes.com/2017/05/24/world/asia/south-korea-gay-soldier-military-court.html>

McCURRY Justin, "South Korea must end gay soldier 'witch-hunt', campaigners say", *The Guardian*, quotidien britannique, Londres, 04/05/2017

<https://www.theguardian.com/world/2017/may/04/south-korea-must-end-gay-soldier-witch-hunt-campaigners-say>

KNIGHT Kyle, "South Korea's military 'sodomy law' should go", *CNN – édition internationale*, 01/05/2017

<http://edition.cnn.com/2017/05/01/opinions/south-korea-military-sodomy-law/index.html>

DA-SOL Kim, "HIV, AIDS cases in South Korea on rise", *The Korean Herald* (quotidien sud-coréen de langue anglaise), Séoul, 27/09/2016

<http://www.koreaherald.com/view.php?ud=20160927000778>

CHUNG Jane, "Kim Jho Gwang-soo, Gay South Korean Film Director, Marries Partner In Public", *The Huffington Post* (magazine américain en ligne), mis à jour le 02/02/2016

[http://www.huffingtonpost.com/2013/09/09/gay-south-korea-director-wedding-\\_n\\_3885489.html](http://www.huffingtonpost.com/2013/09/09/gay-south-korea-director-wedding-_n_3885489.html)

HAZZAN Dave, "AIDS in South Korea: Out of Sight, Out of Mind", *The Diplomat* (magazine international en ligne), Tokyo, 14/09/2016

<http://thediplomat.com/2016/09/aids-in-south-korea-out-of-sight-out-of-mind/>

MESMER Philippe, « Les jeunes Sud-Coréens brisent le tabou de l'homosexualité », *Le Monde*, Paris, 08/12/2015

[http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/12/08/les-jeunes-sud-coreens-brisent-le-tabou-de-l-homosexualite\\_4827010\\_4497186.html](http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/12/08/les-jeunes-sud-coreens-brisent-le-tabou-de-l-homosexualite_4827010_4497186.html)

NOVAK Kathy, "The problem with being gay in South Korea", *CNN*, 19/10/2015

<http://edition.cnn.com/2015/10/18/asia/south-korea-being-gay/>

TOUSSAY Jade, « Un étudiant coréen s'indigne d'un questionnaire sur l'homosexualité », *Le Huffington Post* (magazine en ligne), 16/09/2015

[http://www.huffingtonpost.fr/2015/09/16/coree-du-sud-homosexualite-etudiant-reponse-questionnaire\\_n\\_8144592.html](http://www.huffingtonpost.fr/2015/09/16/coree-du-sud-homosexualite-etudiant-reponse-questionnaire_n_8144592.html)

France24, « Polémique en Corée du Sud autour d'un baiser lesbien à la télévision », 27/02/2015

<http://www.france24.com/fr/20150227-baiser-deux-filles-serie-televisee-sud-coreenne-fait-polemique-homosexualite-mariage-adolescentes>

BARTHET Elise, « En Corée du Sud, le mariage pour tous n'est pas pour tout de suite », *Le Monde*, 14/06/2013

[http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2013/06/14/en-coree-du-sud-le-mariage-pour-tous-n-est-pas-pour-tout-de-suite\\_3429286\\_3216.html](http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2013/06/14/en-coree-du-sud-le-mariage-pour-tous-n-est-pas-pour-tout-de-suite_3429286_3216.html)

*Migrations forcées* (RMF, revue spécialisée sur la migration), « Orientation sexuelle et identité de genre et protection des migrants forcés », numéro 42, juin 2013

<http://www.fmreview.org/sites/fmr/files/FMRdownloads/fr/RMF42.pdf>

JAE-HYUN Heo, « Corée du sud. Leçon d'homophobie au lycée », *Courrier international*, 29/06/2012

<http://www.courrierinternational.com/article/2012/06/29/lecon-d-homophobie-au-lycee>

CBS News, " S. Korea HIV patients battle AIDS, and bias", 01/12/2011

<http://www.cbsnews.com/news/s-korea-hiv-patients-battle-aids-and-bias/>

Human Rights Brief (revue tenue par les étudiants de la faculté de droit de Washington), "South Korea Grants Refugee Status to Gay Pakistani Asylum Seeker", 29/01/2010

<http://hrbrief.org/2010/01/south-korea-grants-refugee-status-to-gay-pakistani-asylum-seeker-2/>

## Blogs

KIM Yvonne, " South Korea Drops HIV Screening of Foreigners, but Stigma Remains", *Korea Exposé* (blog collaboratif qui se veut indépendant sur la société et la culture coréennes), 13/07/2017

<https://koreaexpose.com/hiv-screening-foreigners-stigma/>

KIM Yvonne, "Education Blues Pt. 2: Sex Education Without Sex", *Korea Exposé* (blog collaboratif qui se veut indépendant sur la société et la culture coréennes), 04/06/2017

<https://koreaexpose.com/sex-education-without-sex/>

## Autres

War Resisters' International (WRI - organisation internationale pacifiste), "Country report and updates : Korea, South", dernière mise à jour 23/03/2009

[https://www.wri-irg.org/en/programmes/world\\_survey/country\\_report/fr/Korea\\_South](https://www.wri-irg.org/en/programmes/world_survey/country_report/fr/Korea_South)

Utopia Asia, site web de liens utiles sur et pour les LGBT, fondé par des Thaïlandais, Américains et Singapouriens en 1994, s.d.

<http://www.utopia-asia.com/tipskor.htm>

Chingusai (groupe de défense des droits des homosexuels coréens), "Introduction", Séoul, s.d.

<https://chingusai.net/xen/Introduction>

Ivan Stop HIV/AIDS PROJECT (iSHAP, site-web coréen de sensibilisation sur le VIH), s.d.

<http://www.ishap.org/?r=main>

Gays-Cruising (site sur les lieux de rencontres gays), « Dragage à Busan, Corée du Sud », s.d.

[https://www.gays-cruising.com/fr/busan/coree\\_du\\_sud](https://www.gays-cruising.com/fr/busan/coree_du_sud)

Travel Gay Asia (site sur les lieux de rencontres gays), "Seoul Gay Cruise Clubs", s.d.  
<https://www.travelgayasia.com/seoul-gay-cruise-clubs/>

Unitaid, « Les donateurs », s.d.  
<https://unitaid.eu/how-we-work/donors/>